

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TEKNOL AQUA 1415-01

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0085

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014296-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TEKNOL AQUA 1415-01

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Teknos A/S
	Adresse	Industrivej 19 6580 Vamdrup Danemark
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0085	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014296-0000	
Date de l'autorisation	04/07/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/12/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Teknos A/S
Adresse du fabricant	Industrivej 19 DK-6580 Vamdrup Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Industrivej 19 DK-6580 Vamdrup Danemark
Nom du fabricant	Teknos Group Oy
Adresse du fabricant	Takkatie 3 FI-05201 HELSINKI Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Perämatkuntie 12, PL 14 FI-05201 RAJAMÄKI Finlande

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 B-2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Co. Ltd.; North Area of Dongsha Chem-Zone. 215600 Zhangjiagang Chine
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Tagros Chemicals India Limited
Adresse du fabricant	"Jhaver Centre", Rajah Annamalai Building, IV Floor, 72, Marshalls Road Egmore - 600 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE Inde
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Corporation
Adresse du fabricant	8 Vreeland Road, Florham Park 07932 New Jersey États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Europe BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12E 3145 XN Maassluis Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23, Horhausen D-56593 Horhausen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,95
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,31
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,32
Glycol ether	(2-methoxymethylethoxy)pro	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	0,9
Glycol	Propane-1,2-diol	Substance non active	57-55-6	200-338-0	0,9
Potassium hydroxyde	potassium hydroxide	Substance non active	1310-58-3	215-181-3	0,003
1,4-dioxane	1,4-Dioxacyclohexane	Substance non active	123-91-1	204-661-8	0,003
1,2-Ethanediol	1,2-Ethanediol	Substance non active	107-21-1	203-473-3	0,001

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient Permethrine, Propiconazole, IPBC et 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Professionnel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -autre
Nom commun: pourriture cubique
Stade de développement: -autre

Nom scientifique: - autre
Nom commun: pourriture fibreuse
Stade de développement: -

Nom scientifique: -autre
Nom commun: Champignons responsables du bleuissement
Stade de développement: -

Nom scientifique: H. bajulus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: -

Nom scientifique: A. punctatum

Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: -

Nom scientifique: L. brunneus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: -

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Traitement préventif - Classes d'usages 2 et 3 (résineux et feuillus)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Traitement par brossage – Brosse et Rouleau
Description détaillée:

Traitement par brossage – Brosse et Rouleau

Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage
Description détaillée:
Traitement par trempage – Trempage manuel

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100-150 g/m²
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Le produit est prêt à l'emploi.

Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est de :
- Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
Champignons de bleuissement, Insectes à larves xylophages : 100 g/m² ;
- Termites (Reticulitermes sp) : 150 g/m²

Une couche de finition doit être appliquée pour le bois exposé aux intempéries.

Taux d'application: 100 - 150 g/m²
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Le produit est prêt à l'emploi.

Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est de :

- Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
Champignons de bleuissement, Insectes à larves xylophages : 100 g/m² ;

- Termites (Reticulitermes sp) : 150 g/m²

Une couche de finition doit être appliquée pour le bois exposé aux intempéries.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballageBidon/baril en PEHD de 3, 10 et 20L
Bidon en métal (fer-blanc avec revêtement époxy) de 3, 10, 20 et 120L**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les applications en extérieur par trempage non industriel et le stockage du bois traité doivent être réalisés sur un sol protégé par un revêtement imperméable, permettant la collecte des déchets.
- Ne pas contaminer la végétation et enlever ou recouvrir les aquariums et points d'eau avant l'application
- Les personnes non protégées et les animaux doivent être tenus loin des zones traitées pendant 48 heures ou jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection de catégorie III type 6 pendant le trempage manuel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lors de l'application in situ, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: -autre Nom commun: pourriture cubique Stade de développement: -autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: pourriture fibreuse Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: -autre Nom commun: Champignons responsables du bleuissement Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: H. bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: A. punctatum Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: L. brunneus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - Classes d'usages 2 et 3 (résineux et feuillus)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Traitement par trempage – Trempage manuel et automatique</p> <p>Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Traitement par aspersion/déluge</p>

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100-150 g/m²

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Le produit est prêt à l'emploi

Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est de :

- Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse), Champignons de bleuissement, Insectes à larves xylophages : 100 g/m² ;
- Termites (*Reticulitermes* sp) : 150 g/m²

Une couche de finition doit être appliquée pour le bois exposé aux intempéries.

Taux d'application: 100-150 g/m²

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Le produit est prêt à l'emploi

Pour les traitements par application superficielle, le taux d'application est de :

- Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse), Champignons de bleuissement, Insectes à larves xylophages : 100 g/m² ;
- Termites (*Reticulitermes* sp) : 150 g/m²

Une couche de finition doit être appliquée pour le bois exposé aux intempéries.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon / baril en PEHD de 3, 10, 20 et 25L

Bidon / baril en métal (fer-blanc avec revêtement époxy) de 3, 10, 20 et 120L

Cuve en PEHD de 1000L (IBC)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Trempage automatique : le produit TEKNOL AQUA 1415-01 ne doit être utilisé que dans les procédés de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes de traitement et de séchage sont mécanisées et où aucune intervention manuelle n'est effectuée, y compris lorsque les articles traités sont transportés via la cuve d'immersion vers les systèmes de drainage/séchage et les zones de stockage (si la surface n'est pas encore sèche au moment du déplacement).

- Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être bien fixés (p. ex. via des sangles de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le procédé de trempage, et ne doivent pas être manipulés tant que la surface des articles traités n'est pas sèche.

- Traitement par aspersion/déluge : Utiliser des systèmes mécaniques pour transporter le bois fraîchement traité vers la zone d'égouttage ou de stockage. Ne pas manipuler manuellement le bois traité tant que la surface de bois n'est pas totalement sèche.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser un système de dosage automatique pour le traitement par aspersion
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le trempage manuel et le traitement par aspersion/déluge.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité de manière industrielle n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Une couche de finition doit être appliquée pour le bois exposé aux intempéries.
- La couche de finition ne doit pas contenir de triazole et doit être régulièrement entretenue.
- Mélanger le produit avant utilisation.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois pouvant entrer en contact direct avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la manipulation du bois traité ou des surfaces contaminées.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection de catégorie III type 6 pendant le trempage manuel.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) pendant le nettoyage des cuves de trempage après utilisation.
- Éviter la contamination excessive des combinaisons de protection.
- Manipuler le produit et sécher le bois fraîchement traité dans des zones bien ventilées.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Se laver les mains et la peau ayant été exposée au produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le revêtement imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 30°C
- Ne pas stocker à moins de 5°C.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine fermé
- Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.